



Conférence audio du vendredi 17 avril 2020

Pour FO Sébastien Lardeux UD 53 et Catherine Rochard UD 49

Le Préfet de région ne pouvant être présent, c'est Mr Dutertre directeur régional de la Direccte qui présidait la réunion.

Le Directeur général adjoint de l'ARS ainsi que le Dr Blaise étaient présents

Nous sommes intervenus, sur :

- La situation dans le secteur hospitalier public et privé et dans les EHPAD en donnant des éléments précis à partir d'établissements transmis par le secrétaire régional santé (masques, blouses etc). Et ce au regard de la conférence de presse tenue par l'ARS qui indiquait avoir fait une commande de 3 millions d'euros de matériel. Nous n'avons pas manqué de rappeler qu'en parallèle, par voie de presse, l'ARS faisait appel aux dons de matériel dans les entreprises, les associations et les services. Nous avons demandé un état précis de la fourniture de matériel dans les différentes structures
- Les annonces portant sur l'octroi de primes entre 500 et 1500 euros, primes à géométrie variable et ne répondant pas aux revendications bien connues des tutelles
- Discussion sur le nombre d'agents positifs au covid (plus de 1000 dans les PDL) et les difficultés pour faire reconnaître en maladie professionnelle.
- La reprise des cours dès le 11 mai dans le 1^{er} et le 2nd degré et posé les revendications sur l'exigence de tester tous les élèves, les enseignants, les personnels des collectivités, et d'avoir tous les EPI. Fait part de nos inquiétudes sur le transport scolaire, les cantines.
- La reprise de l'activité économique dans les entreprises non essentielles et précisé qu'il ne suffisait pas d'opposer des fiches avec des consignes de sécurité pour considérer que les salariés étaient protégés. Nous avons fait part de notre stupeur de voir des entreprises capables de fournir 2 à 3 masques par jour à leurs salariés quand il en manque tant pour les salariés dits en 1ère ligne
- Notre inquiétude sur l'emploi dans la région et notamment dans le secteur de l'aéronautique dont le carnet de commandes a diminué quasiment de moitié et l'annonce par DAHER (entreprise sous-traitante) de licencier 3000 salariés. Nous avons demandé que tout soit mis en œuvre y compris des mesures temporaires pour préserver les emplois.
- La mise en place d'une conférence sociale

Les réponses apportées par l'ARS

Un point a été fait sur la situation sanitaire dans le département et les objectifs ont été donnés pour la suite. Tout d'abord, il s'agit de maintenir un confinement strict jusqu'au 11 mai pour faire baisser le nombre de cas et libérer les lits en réanimation. Ensuite le déconfinement se mettra progressivement en place et le virus circulera. Il faudra alors faire usage des mesures barrière (masques et distanciation). Il n'est plus avéré que les enfants soient les principaux vecteurs du virus et dicit le médecin de l'ARS « il faut réduire la fracture qui s'est opérée entre les élèves. »

Ce même médecin qui précise que sera apprécié alors le nombre de personnes contaminées et au regard du taux de mortalité, il pourra être décidé de reprendre le confinement ! Il n'y aura pas de tests dans les écoles. Seules seront testés les personnes présentant des symptômes, la capacité régionale va être augmenté progressivement en associant les laboratoires privés et un nouvel automate à Nantes Sud. La

capacité sera de 2000 tests par jour. Et ce au bénéfice des prioritaires que sont tous les soignants et les résidents en EHPAD. Et il poursuit en indiquant que tester massivement ne sert à rien, il faudrait tester tous les jours pour être sûr !! On manque de réactifs ! Nous sommes dépendants des marchés extérieurs pour ces produits a-t-il précisé.

La distribution de matériels passe par les Groupements Hospitaliers de Territoire. 1, 9 millions de masques ont été distribués dans la semaine à 2500 structures. 600 000 dans les EHPADs et 100 000 dans les structures à domicile.

L'ARS fait part des tensions dans tout le secteur médicosocial ;

Les tensions sont toujours aussi importantes sur les marchés pour les blouses, les surblouses, les charlottes, ce qui conduit l'ARS à faire appel aux dons de façon intensive, et à rechercher des producteurs de matériels. Des surblouses en tissu vont être confectionnées par des entreprises locales et nationales. Le Dr Blaise indique que tout cela a un coût d'où l'idée de faire des blouses à manches courtes, et de préciser que l'on peut bien se laver les mains jusqu'au coude 100 fois par jour et plus et utiliser du SHA et intensifier l'utilisation de tabliers en polypropylène.

Aucune réponse sur la reconnaissance en maladie professionnelle pour les agents contaminés par le Covid 19 et rien sur les primes.

La Direccte sur les autres points

48 324 entreprises représentant 547 000 salariés ont déposé une demande d'activité partielle. 15 millions d'euros ont d'ores et déjà été versés. Il y aura des contrôles post indemnisation.

La Direccte partage nos inquiétudes sur les emplois

La reprise d'activité dans les entreprises doit se faire de manière progressive, l'heure n'est pas à une reprise de grande envergure dit Mr Dutertre. La DIRECCTE va augmenter sa présence sur le terrain et précise que les médecins du travail doivent être sollicités pour vérifier que les mesures barrière soient bien prises.

Des discussions sont en cours pour mettre en place un service minimum dans les tribunaux des prudhommes.

Sur la reprise des cours à compter du 11 mai, la DIRECCTE propose, si le Préfet de région est d'accord, la tenue d'une conférence audio dans la version de ce jour en présence du rectorat pour répondre aux interrogations.

Conférence sociale régionale : un accord entre la CFDT, la CGC, l'UNSA, la CFTC a été passé y compris avec des organisations patronales pour demander la tenue de cette conférence.

La DIRECCTE envisage sa tenue fin avril début mai.

La CGT indique qu'elle n'a pas demandé une conférence sociale mais une cellule de crise mise en place par la préfecture de région pour faire un point régulier.

La DIRECCTE a acté le fait que FO n'y participera pas.